ÉTAT DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE 2026

D'APRÈS LES STATISTIQUES D'ACCUEIL 2025
DU SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE



POURQUOI LE TRAVAIL NE PROTÈGE-T-IL PLUS DE LA PAUVRETÉ ?

Secours Catholique
Caritas France

EXTRAIT DU RAPPORT 2026
“COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA COMBATTRE”

Introduction

Pourquoi le travail ne protège-t-il plus de la pauvreté ?

1. Une progression de l’emploi qui ne garantit plus une protection contre la pauvreté.
2. Les déterminants sociaux de l’emploi précaire.
3. La montée des travailleurs indépendants précaires .
4. Un décalage entre les préoccupations des Français et les priorités des pouvoirs publics.



LIRE LE RAPPORT COMPLET

https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/etat-de-la-pauvrete-en-france-2026

8 QUESTIONS POUR MIEUX COMPRENDRE LA PAUVRETÉ

La stigmatisation est un processus par lequel une personne ou un groupe d'individus est étiqueté, dévalorisé ou exclu en raison d'une caractéristique particulière, comme une maladie, un handicap, une origine, une orientation sexuelle ou encore une situation économique ou professionnelle. Elle constitue une construction sociale qui s'appuie sur des préjugés, c'est-à-dire des opinions ou des jugements établis sans fondement ni connaissance réelle des situations vécues.

À partir des années 1980, la montée du chômage de masse et du chômage de longue durée a profondément transformé le regard porté sur les personnes privées d'emploi. Serge Paugam, sociologue, a notamment montré comment les situations de précarité peuvent conduire à des processus de « disqualification sociale[3] », dans lesquels les personnes concernées sont progressivement associées à des représentations négatives. Cette stigmatisation s'est peu à peu étendue aux personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion, notamment à partir des années 2000. Dans les discours publics, les personnes les plus pauvres sont régulièrement renvoyées aux figures de l'« assisté », du « profiteur » ou du « fainéant », souvent opposées à celles du « travailleur » et du « méritant ». ...

3. Serge Paugam, *La Disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, Puf (Quadrige), 1991.



© ELODIE PERRIOT / SCCF


PAS DE NOURRITURE
DANS LES CHAMBRES

··· Cette construction sociale de la pauvreté a également été alimentée par certains discours politiques. En 2007, en pleine campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy affirmait vouloir être « le président de ceux qui se lèvent tôt », valorisant la figure du travailleur tout en renvoyant implicitement à une image négative celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi. En 2011, Laurent Wauquiez, alors au ministère des Affaires étrangères dénonçait les minima sociaux et leurs allocataires en évoquant un « cancer de l'assistanat[4] ». En 2017, Emmanuel Macron qualifiait les personnes les plus pauvres de « gens qui ne sont rien[5] » et, en 2018, sa réponse à un jeune horticulteur au chômage – « Je traverse la rue, je vous en trouve [du travail][6] » – a illustré une vision selon laquelle l'accès à l'emploi relèverait principalement de la volonté individuelle, au risque d'occulter les réalités économiques et sociales qui pèsent sur les parcours de vie. Plus récemment, encore, le 7 janvier 2026, Bruno Retailleau, lors de la présentation de son programme pour l'élection présidentielle de 2027 annonçait « encourager le travail, décourager l'assistanat[7] ». Ces préjugés déjà trop nombreux sont malheureusement de plus en plus courants et de plus en plus violents.

Ces représentations ont des conséquences concrètes. Elles contribuent à diffuser une lecture biaisée des situations de pauvreté, fragilisent la cohésion sociale et renforcent le sentiment d'exclusion des personnes concernées. Elles participent également à une évolution des politiques publiques marquée, depuis plusieurs années, par une logique croissante d'« activation[8] » et de conditionnalité des droits, visant à renforcer les obligations de retour vers l'emploi. Les droits reculent, l'éligibilité se restreint et les sanctions des allocataires se durcissent.

Le résultat en est que tous les indicateurs de suivi de la pauvreté sont alarmants : le taux de pauvreté se maintient à un niveau historiquement élevé, l'intensité de la pauvreté continue à s'accroître, le taux de chômage repart à la hausse en 2025 après trois années de baisse. Et les acteurs du Secours Catholique témoignent eux aussi, année après année, de l'aggravation des situations de pauvreté des personnes rencontrées dans les lieux d'accueil. À travers leurs pratiques quotidiennes, les 59 800 bénévoles de l'association observent les conséquences concrètes de ces choix politiques sur plus d'un million de personnes accueillies chaque année.

Le 18 avril 2027, les Françaises et les Français seront appelés à élire leur prochain président ou leur prochaine présidente de la République. Dans ce contexte, alors que la protection sociale occupe une place croissante dans les débats publics, parfois au détriment des questions de pauvreté et de solidarité, il apparaît essentiel de contribuer à un débat constructif, fondé sur les faits et sur l'analyse des réalités vécues. C'est l'objectif de ce rapport « État de la pauvreté en France » : documenter les mécanismes actuels de pauvreté et les effets des politiques publiques, à partir des données statistiques recueillies par l'association complétées par le témoignage des personnes en situation de pauvreté. Nous avons choisi cette année de croiser ces constats avec les représentations des Français sur la pauvreté. À cette fin, nous avons commandé un sondage d'opinion auprès d'un panel représentatif de la population résidant en France métropolitaine (voir encadré) sur sa perception des formes de pauvreté.

Les résultats montrent que les Français portent un regard largement réaliste sur les enjeux de pauvreté : **80 % d'entre eux estiment que la pauvreté a augmenté au cours des dix dernières années et 68 % considèrent que les discriminations contribuent à créer de la pauvreté.** La solidarité nationale demeure également largement soutenue : 84 % des Français jugent normal que la société soit solidaire avec les personnes les plus pauvres. Ils attribuent prioritairement la responsabilité de la lutte contre la pauvreté aux pouvoirs publics (État et collectivités locales : 84 %), et dans une moindre mesure à la société civile (entreprises, familles, citoyens, associations : 55 %).

4. www.europe1.fr/politique/Wauquiez-l-assistanat-est-un-cancer-315908.
5. Phrase prononcée par Emmanuel Macron le 29 juin 2017, lors d'un discours dans le cadre de l'inauguration du campus de start-up Station F à Paris.
6. Phrase prononcée par Emmanuel Macron le 15 septembre 2018, lors des Journées européennes du patrimoine organisées au palais de l'Élysée.
7. www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2026/01/08/1-7-fois-le-smic-sans-travailler-le-calcul-acrobatique-de-bruno-retailleau-pour-denoncer-l-assistanat_6661053_4355770.
8. Les politiques publiques sociales dites d'« activation » visent à encourager ou obliger les personnes allocataires de prestations sociales à s'engager dans des démarches favorisant leur retour à l'emploi ou leur insertion sociale.

MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE D'OPINION OPINIONWAY POUR LE SECOURS CATHOLIQUE

Afin de mieux comprendre les représentations et les perceptions des Françaises et des Français à l'égard de la pauvreté, le Secours Catholique a confié la réalisation d'un sondage d'opinion à OpinionWay.

Cette enquête a été menée auprès d'un échantillon de 2 008 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, afin de respecter la structure de la population française selon plusieurs critères sociodémographiques : le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, la taille d'agglomération et la région de résidence.

Les personnes interrogées ont répondu à un questionnaire auto-administré en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview) entre le 16 et le 22 avril 2026. Cette période d'enquête s'inscrit dans un contexte international et économique particulier, marqué notamment par la guerre en Iran et par une forte inflation des prix de l'énergie. Ces éléments de contexte sont à prendre en compte dans l'interprétation des réponses, en ce qu'ils peuvent contribuer à façonner les perceptions et les préoccupations exprimées par les personnes interrogées.

Afin de garantir la qualité et la fiabilité de l'enquête, OpinionWay a appliqué les procédures et règles de la norme ISO 20252, qui encadrent les activités d'études de marché et d'opinion.

Les résultats présentés dans ce rapport doivent être interprétés en tenant compte des marges d'incertitude inhérentes à toute enquête par sondage. Pour un échantillon de 2 000 répondants, celles-ci s'établissent à environ 1 à 2,3 points.

Ce sondage apporte ainsi un éclairage complémentaire aux données recueillies par le Secours Catholique auprès des personnes rencontrées et accompagnées. Il permet de mettre en regard les perceptions de l'ensemble de la société avec les réalités vécues par les personnes en situation de pauvreté, afin de mieux comprendre les représentations qui entourent la pauvreté et les enjeux qu'elles soulèvent pour le débat public.

Si la conscience de la pauvreté et l'attachement à la solidarité restent forts pour les Français[9], il demeure indispensable de comprendre la pauvreté à travers toutes ses dimensions, d'en identifier les mécanismes, de décrire les facteurs et les déterminants socio-économiques qui la créent, l'entretiennent ou permettent de la réduire. À travers huit questions, ce rapport propose ainsi des éclairages, des analyses et des propositions pour mieux comprendre la pauvreté afin de mieux la combattre. ■

9. Sondage OpinionWay pour le Secours Catholique – Caritas France, « Les perceptions des Français à l'égard des différentes formes de pauvreté », mai 2026.

POURQUOI LE TRAVAIL NE PROTÈGE-T-IL PLUS DE LA PAUVRETÉ ?

L'idée selon laquelle le travail constitue la meilleure protection contre la pauvreté est profondément ancrée dans le modèle social français. Historiquement, l'accès à un emploi stable permettait d'assurer un revenu suffisant, d'accumuler des droits sociaux et de s'inscrire durablement dans la société. Pourtant, cette relation entre emploi et protection contre la pauvreté s'est progressivement fragilisée depuis quarante ans avec l'apparition de la figure du travailleur pauvre puis l'accélération de la précarisation de l'emploi à partir des années 2000 et par conséquent des personnes en emploi. **Aujourd'hui, sortir de la pauvreté ne suppose pas seulement d'accéder à un emploi mais également d'accéder à un emploi de qualité, c'est-à-dire suffisamment stable et rémunérateur.** La question n'est ainsi plus uniquement celle de l'accès à l'emploi mais également celle de sa capacité à assurer une protection durable contre la pauvreté. La progression du taux d'emploi et la baisse du chômage ne se traduisent d'ailleurs plus mécaniquement par une diminution de la pauvreté : les deux indicateurs tendent à se décorréler[62], signe que l'accès à l'emploi ne suffit plus à garantir une sortie de la pauvreté. Dans l'opinion publique, le sentiment que le travail ne protège plus efficacement de la pauvreté est d'ailleurs partagé par plus d'un Français sur deux (55 %)[63].

1. UNE PROGRESSION DE L'EMPLOI QUI NE GARANTIT PLUS UNE PROTECTION CONTRE LA PAUVRETÉ

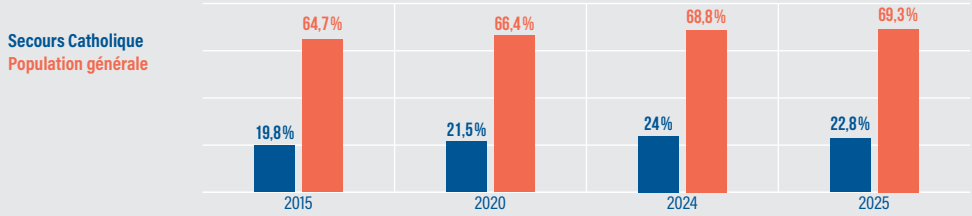
Depuis plus de trente ans, le taux d'emploi[64] ne cesse d'augmenter en France. Il atteint 69,3 % en 2025, son niveau le plus élevé depuis 1975[65]. Pourtant, cette progression ne signifie pas nécessairement une amélioration de la sécurité économique des personnes qui travaillent. Elle s'accompagne en effet d'une diversification des formes d'emploi et d'une fragilisation de certaines trajectoires professionnelles.

Pour les personnes accueillies au Secours Catholique, la part des personnes en emploi a elle aussi augmenté en dix ans, suivant une dynamique comparable à celle de la population générale, mais tout en restant à un niveau bien plus faible. Elle est ainsi passée de 20 % à 23 % entre 2015 et 2025. Ce taux d'emploi, très inférieur à celui observé dans la population générale, traduit les difficultés persistantes d'accès au marché du travail pour les publics les plus précaires. Par ailleurs, le taux d'emploi précaire[66] des personnes accueillies par l'association demeure depuis plus de dix ans à un niveau extrêmement élevé (au moins 73 % chaque année) : il est trois fois supérieur à celui mesuré dans la population générale. Ce taux tend toutefois à baisser depuis 2017, tandis que la part de personnes en CDI augmente de 4 points sur la même période. Dans la population générale, la part des personnes occupant un CDI a quant à elle baissé au cours de la dernière décennie, passant de 75 % à 73 %, laissant

62. Voir question : « Comment des personnes se retrouvent-elles progressivement éloignées de l'emploi ? »
63. Résultat issu du sondage OpinionWay pour le Secours Catholique, cité.
64. Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi parmi l'ensemble des adultes âgés de 15 à 64 ans avec le droit de travailler et résidant en France.
65. Insee résultats, « Activité, emploi et chômage en 2025 et en série longue », juillet 2026.
66. L'emploi précaire désigne toutes formes d'emploi hors CDI et fonction publique.

GRAPHIQUE 28

Évolution des taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans avec droit au travail



Source : Secours Catholique, Insee.
Champ : Adultes de 15 à 64 ans hors sans droit au travail.
Lecture : En 2025, le taux d'emploi en population générale est de 69,3 %. Il est de 22,8 % au Secours catholique.

davantage de place aux formes d'emploi moins stables et offrant moins de protection contre la pauvreté : stage, alternance ou statut indépendant.

1.1. LA STABILITÉ DU CONTRAT NE SUFFIT PAS À GARANTIR UN NIVEAU DE VIE SUFFISANT

L'accueil croissant de personnes en CDI au Secours Catholique témoigne de la précarisation de ce type d'emploi pourtant désigné comme le plus stable et protecteur. Il intervient dans un contexte marqué par différentes évolutions du marché du travail et par la forte inflation de 2022 et 2023, qui a considérablement augmenté le prix des biens de première nécessité, notamment de l'énergie et de l'alimentation. En 2025, le salaire médian des personnes accueillies employées en CDI à temps plein est proche de 1 500 euros, soit légèrement supérieur au salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic : 1 426 euros net mensuel). Le niveau de vie médian des ménages dont la personne de référence est en CDI n'est, quant à lui, que de 1 111 euros, inférieur au seuil de pauvreté (1 350 euros). Parmi eux, les ménages avec enfants sont majoritaires, notamment les mères isolées (32,1 %) et les couples avec enfants (27 %), démontrant le poids de la charge familiale sur les ressources contraintes des ménages. 36,7 % des ménages dont la personne de référence est en CDI expriment une demande d'aide alimentaire au Secours Catholique, témoignant de leur manque de ressource financière.

1.2. LE TEMPS PARTIEL ET LES PARCOURS DISCONTINUS, AUTRES VISAGES DU PRÉCARIAT

La dégradation de la qualité de l'emploi se manifeste également par la progression des emplois à temps partiel. En 2025, le travail à temps partiel concerne 17,7 % des personnes en emploi dans la population générale[67], mais atteint 27,6 % des adultes en emploi accueillis par le Secours Catholique. Les emplois partiels sont fréquemment occupés par les femmes rencontrées par l'association, notamment des mères isolées, et des personnes âgées de 25 à 39 ans. Le temps partiel se trouve être une manière pour les mères isolées de tenter de concilier besoin de revenus et charges familiales mais les maintient de fait dans des situations de pauvreté. Le temps partiel touche également certains secteurs d'activité, tels que le commerce, l'aide à domicile, la restauration ou encore le nettoyage, où les horaires morcelés et les contrats de courte durée se sont progressivement imposés comme une norme[68]. Les salariés sont ainsi souvent contraints de cumuler plusieurs emplois ou plusieurs contrats sans toujours parvenir à atteindre un niveau de rémunération suffisant pour couvrir leurs dépenses essentielles.

Au-delà de la précarisation des formes d'emploi, les trajectoires professionnelles elles-mêmes deviennent plus instables. L'enchaînement de contrats courts, de périodes

67. Insee, Enquête emploi, 2026.
68. *Ibid.*

de chômage, de formation ou d'inactivité conduit à des parcours professionnels discontinus, communément désignés sous le terme « carrières hachées ». Ces trajectoires fragilisent durablement les individus. Elles se traduisent par des revenus irréguliers, compliquent l'accès au logement et au crédit tout en limitant l'ouverture et l'accumulation des droits sociaux. Cette succession de périodes d'emploi, de chômage et d'inactivité peut également conduire à une installation durable dans la précarité. C'est ce que permet de saisir la notion de « précariat » : la précarité n'est plus seulement une situation temporaire ou une étape dans un parcours professionnel, mais peut devenir une condition durable, caractérisée par l'instabilité de l'emploi, des revenus et des droits sociaux. La multiplication des parcours professionnels discontinus tend ainsi à brouiller la frontière entre une précarité transitoire et une précarité qui s'installe dans la durée.

Faute de disposer d'une épargne suffisante pour faire face aux périodes sans emploi, les personnes concernées vivent dans une incertitude constante quant à l'évolution de leurs ressources. La précarité peut alors devenir une caractéristique durable de certains parcours professionnels. La stabilité de l'emploi, le niveau de rémunération et la continuité des trajectoires constituent ainsi trois dimensions distinctes mais complémentaires de la capacité du travail à protéger de la pauvreté.

2. LES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE L'EMPLOI PRÉCAIRE

La précarité de l'emploi ne touche pas l'ensemble des travailleurs de manière uniforme. **De fortes inégalités existent selon le sexe, l'âge, la composition familiale, la nationalité, le niveau de diplôme ou le lieu de résidence. Les femmes demeurent davantage exposées que les hommes aux formes d'emploi précaires.** En 2025, parmi les personnes accueillies par le Secours Catholique, 76 % des femmes et 70 % des hommes en emploi occupent un emploi précaire, contre respectivement 14 % des femmes et 13 %[69] des hommes dans la population générale. Le faible accès à un emploi et à des conditions stables des plus jeunes (moins de 25 ans) et des seniors (plus de 50 ans) n'est malheureusement pas nouveau[70].

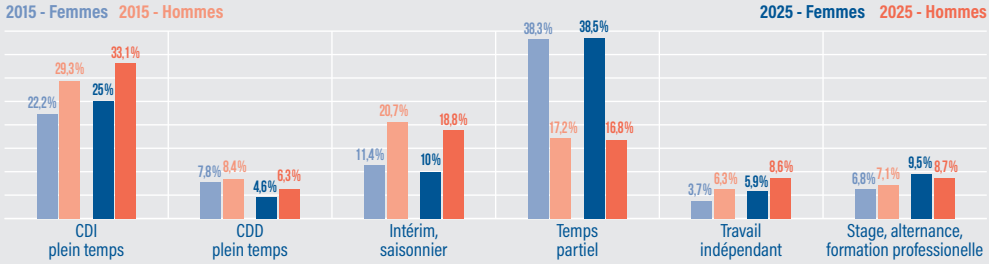
Les inégalités relatives au type d'emploi occupé sont aussi fonction de la nationalité. Bien que le taux d'emploi des personnes de nationalité étrangère rencontrées soit équivalent à celui des personnes de nationalité française (23 %), les premières occupent plus souvent un emploi précaire (75,2 % contre 73,6 % pour les Français). Les difficultés administratives, la concentration dans certains secteurs peu qualifiés ou encore les discriminations à l'embauche peuvent contribuer à cette situation. Dans son 18e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi[71], le Défenseur des droits fait, en effet, le lourd constat d'une hausse de ces discriminations sur la dernière décennie. L'emploi est le premier domaine en France où les discriminations sont perçues et vécues, notamment pour les jeunes (18-24 ans) et les seniors (45-54 ans), les femmes et les personnes perçues comme noires, arabes ou maghrébines. Selon le baromètre, ces dernières personnes présentent, en 2024, un risque 2,8 fois plus élevé d'avoir fait l'objet de discriminations dans leur recherche d'emploi que les personnes perçues comme blanches. Ce risque était 2,2 fois plus élevé en 2016.

Enfin, le lieu de résidence constitue également un déterminant influant sur l'accès et la précarisation de l'emploi. Le taux d'emploi des « actifs[72] » résidant en zone rurale (28,2 %) est supérieur à celui des actifs résidant en milieu urbain (22,9 %). **Pour les personnes vivant en milieu rural, ce meilleur accès à l'emploi se double d'un accès plus important, bien que minoritaire, à un emploi stable par rapport aux actifs résidant en ville.** En 2025, 30 % des personnes en emploi résidant en zone rurale occupent un CDI contre 25,6 % des personnes en emploi résidant en zone urbaine. Outre la prédominance du temps partiel qui touche près de 28 % des personnes en emploi quel que soit leur lieu de résidence, la précarisation de l'emploi se renforce pour les personnes résidant en zone urbaine. En 2025, 12,3 % des personnes en emploi vivant en ville occupent un poste saisonnier en intérim (+ 2,7 points en dix ans), contre 14,5 % des personnes en emploi résidant en zone rurale (- 1,6 point sur la même période). Symbole de

69. *Ibid.*
70. Voir « Profil général », fiche 2.5.
71. Défenseur des droits, « Les évolutions des discriminations dans l'emploi 2016 et 2024 », *18e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi,* vol. 3, 2025.
72. Terme de la statistique publique désignant les adultes âgés de 15 à 64 ans ayant le droit au travail.

GRAPHIQUE 29

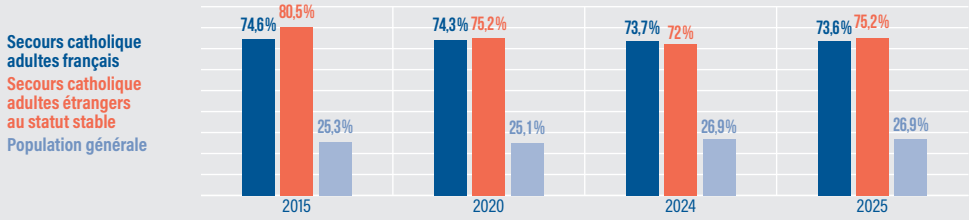
Évolution du type d'emploi des adultes âgés de 15 à 64 ans selon le sexe rencontrés par le Secours Catholique (2015-2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Adultes en emploi âgés de 15 à 64 ans hors sans droit au travail.
Lecture : En 2025, 33,1 % des hommes en emploi, âgés de 15 à 64 ans, sont en CDI temps plein. En 2015, leur part était de 29,3 %.

GRAPHIQUE 30

Évolution des taux d'emploi précaire des adultes de 15 à 64 ans rencontrés par le Secours Catholique selon la nationalité (2015-2025)



Source : Secours Catholique, Insee.
Champ : Adultes en emploi âgés de 15 à 64 ans hors sans droit au travail.
Lecture : En 2025, le taux d'emploi précaire des personnes en emploi de nationalité française rencontrées par l'association est de 73,6 %, et celui des personnes de nationalité étrangère au statut stable de 75,2 %. En population générale, le taux d'emploi précaire en 2025 est de 26,9 %.

grande précarité et de non-accès à la protection sociale, le travail informel touche 13 % des adultes en emploi, résidant en milieu urbain et ayant droit au travail, une part en hausse de 5 points depuis 2015. En zone rurale, 3,9 % des adultes en emploi occupent un travail informel, une part en baisse de 1,2 point sur la même période.

Ces résultats montrent ainsi que la précarité de l'emploi est largement structurée par les inégalités sociales existantes. Les mêmes catégories de population peuvent ainsi cumuler difficultés d'accès à l'emploi, faible rémunération et instabilité professionnelle.

3. LA MONTÉE DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS PRÉCAIRES

En France, depuis 2019, le statut de travailleur indépendant, souvent associé à une grande autonomie dans son emploi, connaît une forte progression de 24 %[73] pour s'établir à 13,5 % des actifs occupés en 2025. Cette hausse s'accélère à partir de 2019, sous l'effet du développement du régime de la micro-entreprise dans

73. Eurostat, « L'emploi non salarié en Europe et en France : évolutions structurelles post-2019 », base de données sur les forces de travail (LFS), Commission européenne, 2024.

un contexte particulier lié à la crise sanitaire du Covid-19. Pour autant, l'essor de ce statut cache un marché à deux vitesses : d'un côté, des experts qualifiés ayant des revenus élevés et une forte autonomie ; de l'autre, des profils moins qualifiés, éloignés de l'emploi salarié classique, qui se tournent vers le statut d'indépendant par nécessité, parfois par l'intermédiaire de plateformes numériques de livraison, VTC, etc. Pour ces derniers, l'insertion dans le marché de l'emploi est rapide mais particulièrement précaire, car ils subissent les effets du modèle d'« ubérisation de leur emploi ». Celui-ci entraîne une précarisation systémique caractérisée par une forte insécurité de revenus[74] : revenus irréguliers, protection sociale limitée, dépendance à un nombre restreint de donneurs d'ordres, bien souvent dictés par des algorithmes contraignant drastiquement les conditions de travail (flexibilité, taux horaire, etc.). Pour compenser ces conditions, ces travailleurs indépendants se voient contraints d'augmenter leur temps de travail parfois de façon démesurée, d'une manière qui impacte à la fois leur santé mentale et physique.

Parmi les personnes rencontrées par le Secours Catholique, le travail indépendant demeure moins fréquent que dans l'ensemble de la population, mais sa progression est marquée, et tous les travailleurs indépendants sont en situation de pauvreté. Depuis 2017, la part des travailleurs indépendants augmente régulièrement pour atteindre 7 % des personnes en emploi en 2025. Plus de 8 travailleurs indépendants rencontrés sur 10 sont de nationalité française et 4 sur 10 résident en milieu rural ; ils sont surreprésentés parmi les personnes accueillies françaises et vivant en milieu rural (33,7 % en 2025). Les hommes occupent plus souvent le statut de travailleur indépendant (8,6 %) que les femmes (5,9 %). Bien que la grande majorité (65 %) des travailleurs indépendants soient âgés de 25 à 49 ans, un vieillissement des personnes occupant ce statut s'observe. En effet, la part des travailleurs indépendants de 60 ans et plus a augmenté de 6 points en dix ans, passant de 4,5 % à 10,5 %. Cette évolution peut s'expliquer par les difficultés croissantes rencontrées par les seniors pour accéder à un emploi salarié, conduisant certains à se tourner vers une activité indépendante en attendant de pouvoir faire valoir leurs droits à la retraite ou afin de compléter leurs revenus une fois celle-ci entamée.

Enfin, le statut de travailleur indépendant semble présenter une certaine souplesse pour les ménages qui doivent concilier activité professionnelle et charge des enfants. Cette caractéristique apparaît notamment dans la composition des ménages rencontrés par le Secours Catholique : les mères isolées (25 %) et les couples avec enfants (24 %) sont les deux types de ménage les plus représentés parmi ceux dont la personne de référence est travailleuse indépendante. Cette situation concerne également les pères isolés. Bien que leur part reste minoritaire, elle a augmenté de près de 4 points en dix ans pour atteindre 9,4 % en 2025. Cette progression est nettement plus rapide que celle observée parmi l'ensemble des ménages en âge de travailler rencontrés par l'association. Le statut de travailleur indépendant peut ainsi constituer, pour les parents isolés comme pour les couples avec enfants, une modalité d'activité permettant de disposer d'une plus grande souplesse dans l'organisation du travail et de mieux composer avec la charge des enfants, au prix du maintien dans une situation de pauvreté.

4. UN DÉCALAGE ENTRE LES PRÉOCCUPATIONS DES FRANÇAIS ET LES PRIORITÉS DES POUVOIRS PUBLICS

Selon le sondage d'opinion réalisé, les Français sont particulièrement conscients des enjeux liés à l'accès à des emplois de qualité, perçus comme un des leviers permettant de lutter contre la pauvreté.

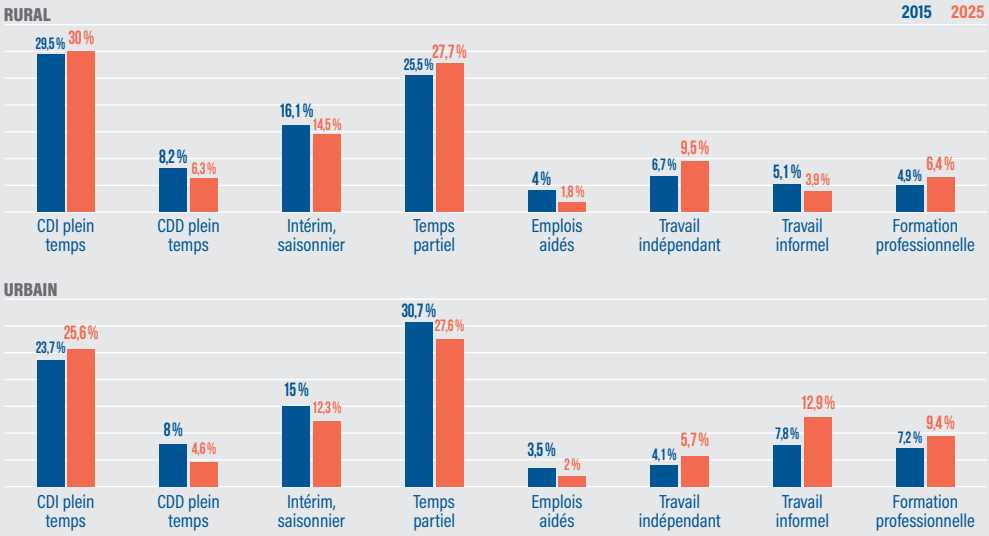
Conscients de la réalité du marché de l'emploi, 83 % des Français pensent que la précarisation de l'emploi est un facteur qui contribue à la pauvreté, et plus d'un Français sur deux (52 %) considère aujourd'hui qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois pour tout le monde. Cette dernière opinion est majoritaire chez les 18-24 ans (61 %), les femmes (56 %) et les plus modestes (58 %), autrement dit chez les personnes rencontrant le plus de difficultés à accéder au marché de l'emploi.

Interrogés sur les catégories les plus touchées par la pauvreté, plus des trois quarts des Français (76 %) mentionnent les personnes en emploi précaire ou

74. L'Insee rappelle d'ailleurs qu'un travailleur indépendant sur 10 vit sous le seuil de pauvreté en 2024 (Insee, « Niveau de vie et pauvreté selon l'activité », Insee Références, 2024).

GRAPHIQUE 31

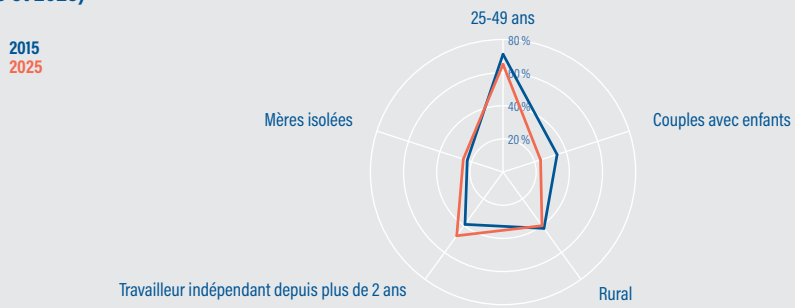
Évolution du type d'emploi des adultes de 16 à 64 ans selon leur lieu de résidence (2015 et 2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Adultes en emploi âgés de 15 à 64 ans, hors sans droit au travail.
Lecture : En 2025, 30 % des adultes en emploi résidant en milieu rural et rencontrés par le Secours Catholique occupent un poste en CDI temps plein, c'est le cas de 25,6 % des adultes en emploi résidant en milieu urbain rencontrés par l'association.

GRAPHIQUE 32

Évolution du profil des personnes au statut de travailleur indépendant parmi les 15-64 ans au Secours Catholique (2015 et 2025)



Source : Secours Catholique.
Champ : Adultes travailleurs indépendants rencontrés par l'association.
Lecture : En 2025, 65 % des travailleurs indépendants rencontrés par l'association sont âgés de 25 à 49 ans, c'était le cas de 71,1 % d'entre eux en 2015.

sans emploi, loin devant les étudiants, les familles monoparentales ou les personnes de nationalité étrangère. Les images du travailleur pauvre et des difficultés d'accès à un emploi de qualité sont donc au cœur des représentations de la pauvreté.

C'est donc assez logiquement que **75 % des Français jugent les actions liées à l'emploi comme les plus efficaces pour lutter contre la pauvreté.** En effet, 60 % privilégient l'amélioration de l'accès à l'emploi et 47 %, la lutte contre les emplois précaires comme leviers de lutte contre la pauvreté en France. Cette perception, qui s'inscrit dans un contexte où la valeur travail demeure fortement valorisée dans le débat public, est particulièrement marquée chez les répondants de plus de 50 ans ainsi que parmi les catégories les plus aisées. Les résultats du sondage font ainsi apparaître une attente qui ne porte pas seulement sur la quantité d'emplois disponibles, mais également sur leur capacité à assurer une protection économique. **Cette distinction entre accès à l'emploi et qualité de l'emploi constitue un enjeu central pour les Français.**

À rebours de cette préoccupation, les politiques publiques de l'emploi menées depuis le milieu des années 2010 se sont principalement inscrites dans une logique dite d'« activation » du marché du travail. Cette orientation vise notamment à favoriser le retour rapide à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, en renforçant toutefois les exigences et les contraintes pesant sur ces dernières, davantage que sur les employeurs ou sur l'État dans son rôle d'accompagnateur.

La loi du 8 août 2016, dite « loi El Khomri », a constitué une étape importante de cette orientation en accordant une place accrue à la négociation d'entreprise, notamment en matière d'organisation du temps de travail et d'accords collectifs, afin de donner davantage de souplesse aux employeurs au détriment des salariés comme le montrent les constats précédents. Ce mouvement a ensuite été prolongé par les ordonnances Macron de 2017 et s'inscrit dans un contexte plus large de transformation des formes et des conditions de travail. La loi du 18 décembre 2023 pour le « Plein-Emploi » constitue une nouvelle étape dans cette logique d'activation. Depuis janvier 2025, certains publics, notamment les allocataires du RSA, sont automatiquement inscrits à France Travail et soumis à un contrat d'engagement dans le cadre de leur accompagnement. Celui-ci prévoit notamment une mobilisation de 15 heures d'activité par semaine, sous peine de sanctions et de radiation. Le renforcement de ces obligations crée alors une tension entre deux objectifs : celui d'améliorer l'accès à l'emploi et celui de garantir l'accès à un emploi de qualité. Les premières évaluations de ce dispositif illustrent bien les limites du modèle qui tend à pousser les personnes vers des emplois précaires ne protégeant pas de la pauvreté : les sorties statistiques du chômage peuvent ainsi s'effectuer vers des contrats aidés à la durée limitée[75], des emplois à temps partiel subi, faiblement rémunérés ou offrant peu de perspectives d'évolution. **Le risque est alors de déplacer les personnes du chômage vers une précarité durable en emploi plutôt que de favoriser une insertion professionnelle réellement protectrice.**

Ce décalage entre les attentes des Français et les orientations des politiques publiques nourrit progressivement une remise en question du rôle protecteur du travail. Lorsque l'emploi ne permet plus de vivre dignement, lorsque les métiers essentiels demeurent parmi les moins reconnus et les moins rémunérés, ou encore lorsque les parcours professionnels deviennent de plus en plus instables, le travail perd une partie de sa fonction intégratrice et ainsi de sa valeur. Cette évolution contribue à alimenter un sentiment de déclassement et de perte de sens dans un contexte où la frontière entre emploi et pauvreté devient de plus en plus poreuse. Le travail, traditionnellement considéré comme un moyen de se protéger de la pauvreté, ne remplit alors plus systématiquement cette fonction. ▮

75. Voir la question « Comment des personnes se retrouvent-elles progressivement éloignées de l'emploi ? », page 77.

COMPRENDRE LA PAUVRETÉ POUR MIEUX LA COMBATTRE

La progression du taux d'emploi ne suffit pas à rendre compte de la capacité du travail à protéger de la pauvreté. Les données présentées montrent un décalage croissant entre l'accès à l'emploi et la protection qu'il procure effectivement. Cette protection dépend de plusieurs dimensions : la stabilité du contrat, le niveau de rémunération, le volume horaire, mais aussi la continuité des trajectoires et des droits sociaux. Un emploi peut ainsi être stable sans procurer un niveau de vie suffisant ; il peut être rémunérateur mais discontinu ; ou encore permettre une activité régulière tout en laissant les personnes exposées à une forte incertitude économique.

Les personnes accueillies par le Secours Catholique sont particulièrement confrontées à cette combinaison de vulnérabilités. Elles connaissent à la fois un accès à l'emploi plus faible que la population générale et, lorsqu'elles travaillent, une exposition beaucoup plus importante aux formes précaires d'emploi. Les inégalités liées au sexe, à la nationalité, au lieu de résidence ou à la situation familiale renforcent encore ces difficultés.

Dans ce contexte, la lutte contre la pauvreté ne peut plus être pensée uniquement sous l'angle du retour à l'emploi. Elle suppose également de renforcer la qualité des emplois proposés et de sécuriser les parcours professionnels.

Le Secours Catholique défend le droit de chacun à un accompagnement de qualité et à un emploi stable, digne et choisi. Cela implique de renforcer l'accès à un accompagnement humain, bienveillant et fondé sur la confiance, tout en donnant aux personnes davantage de liberté dans leur parcours professionnel.

Pour favoriser l'accès à l'emploi, il est nécessaire de renforcer les financements de Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) afin de permettre à davantage de collectivités de développer cette démarche localement. La qualité du marché du travail devrait également être évaluée à partir du taux d'emploi stable, c'est-à-dire de plus de six mois, plutôt que se limiter au seul nombre d'emplois créés.

Le Secours Catholique demande aussi de renforcer les financements régionaux de la formation professionnelle, sans les concentrer uniquement sur les métiers dits « en tension », afin de respecter les aspirations et les projets professionnels des personnes. Il appelle également à soutenir davantage le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE).

Une attention particulière doit être portée à la qualité des emplois, notamment dans les métiers du soin, qui doivent bénéficier de postes pérennes et en nombre suffisant, de meilleures rémunérations et de formations adaptées. Plus largement, les activités économiques qui dégradent la santé humaine ou l'environnement devraient contribuer davantage au financement de la protection sociale afin de prendre en compte leurs conséquences sociales et écologiques, qui touchent particulièrement les personnes les plus précaires.

Enfin, le Secours Catholique demande de revenir sur les dernières réformes, de l'assurance chômage et de la loi pour le « Plein-Emploi », qui ont restreint l'accès à l'indemnisation chômage, accru la pauvreté des demandeurs d'emploi et renforcé les conditionnalités et les sanctions. L'objectif est ainsi de construire un marché du travail plus juste, plus inclusif et plus respectueux des choix et de la dignité des personnes en garantissant à chacun les moyens d'accéder durablement à un emploi de qualité.